

## Saisie salaire mais pas de conciliation

Par **valye**, le **15/10/2020** à **12:40**

Bonjour J'ai reçu une saisie sur salaire pour des factures d'eau que j'ai réglé je suis allé aux impôts pour leur demander un justificatif à remettre à mon employeur.

À ce moment-là la dame au guichet me dit que j'ai encore des factures en cours et que donc une nouvelle saisie va être envoyée à mon employeur mais à aucun moment elle m'a proposé de me faire un échéancier. Recherche sur internet j'ai vu un texte disant qu'une fois que j'avais reçu la vie comme quoi mon employeur allait être saisi il y a une conciliation entre les deux parties afin de mettre en place un accord mais moi je n'ai pas eu cette étape là. Est-ce que ce texte est toujours d'actualité ai-je des recours parce que je refuse pas du tout payer je veux juste payer en 3 fois et elle m'a dit la dame que de toute façon il y a une autre saisie qu'elle est arrivée pour ses factures restantes. Merci de m'aider parce que ça n'est pas très florissant de voir son patron arriver avec un papier des impôts et une saisie sur salaire.

Par **jodelariege**, le **15/10/2020** à **12:55**

bonjour

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20055>

la conciliation aurait du avoir été faite avant d'avoir la saisie maintenant il est trop tard

vous n'avez pas reçu de facture?

Par **morobar**, le **16/10/2020** à **10:12**

Bjr,

En effet c'est au moment de la facturation qu'il faut demander une conciliation ou un échéancier.